



République de Guinée
Travail - Justice - Solidarité

MINISTÈRE DU BUDGET

N° 0506 /MB/CAB...../

Conakry, le 18 MAI 2018.....

Le Ministre

Conakry, le 18 mai 2018

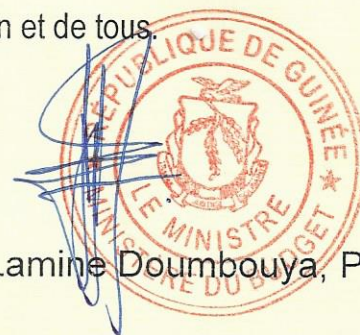
Communiqué : Mise en vente des vignettes de la Taxe Unique sur les Véhicules (TUV) pour l'année 2018

Le Ministre du Budget a l'honneur de porter à la connaissance de tous les détenteurs de véhicules à moteur (les voitures automobiles, les camions, les camionnettes, les tracteurs ainsi que les motocyclettes) de la disponibilité des vignettes de la Taxe Unique sur les Véhicules (TUV) pour l'année 2018.

A cet effet, il informe tous les usagers concernés que :

1. Le lancement de la vente de ces vignettes débutera sur l'ensemble du territoire national lundi 21 mai 2018 et se poursuivra jusqu'au vendredi 20 août 2018, délai réglementaire ;
2. Passé ce délai, tout achat de la vignette sera majoré d'une pénalité de 25% de sa valeur.
3. L'achat des vignettes se fera uniquement via Orange Money ou au sein des agences de nos partenaires bancaires ainsi dans les guichets ouverts au sein de la Direction Nationale des Impôts.

Le Ministre du Budget sait compter sur le civisme de chacun et de tous.



Mohamed Lamine Doumbouya, Ph. D